Ref. carte C3

TRÉLISSAC

Boucle de Caussade

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

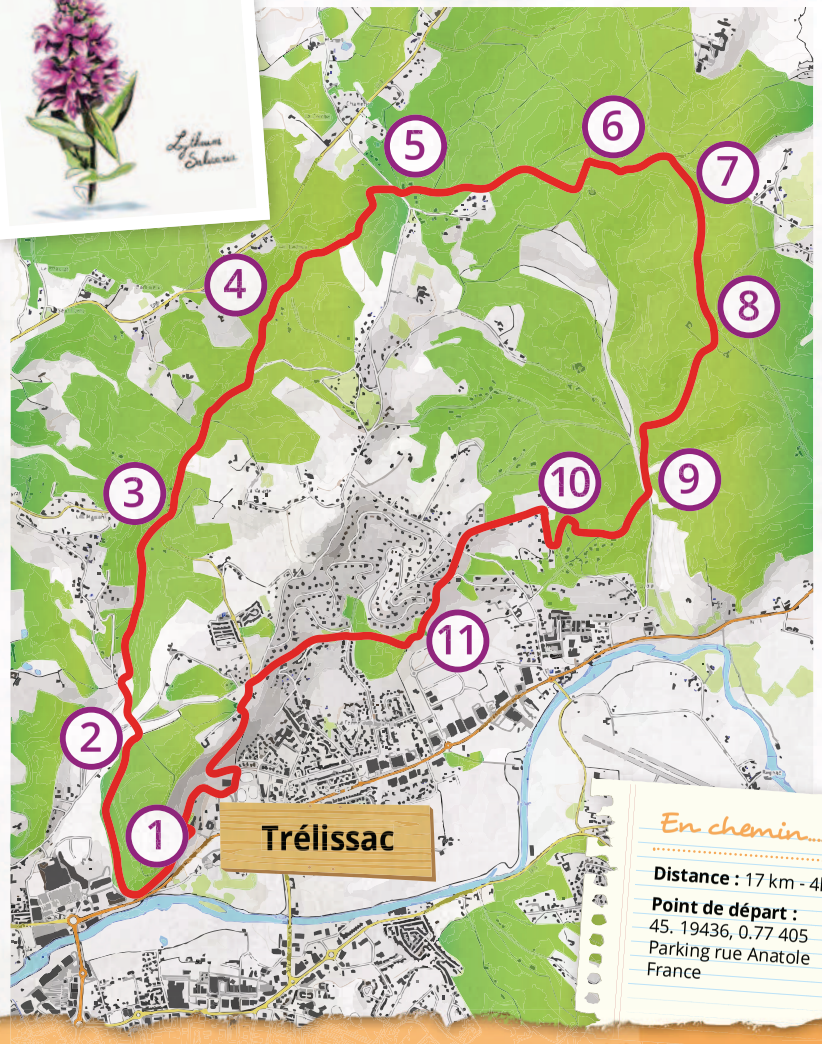

Base carte : Map Data © OpenStreetMap contributors

En chemin...

Distance : 17 km - 4h

Point de départ :
45. 19436, 0.77 405
Parking rue Anatole France

Le chemin pas à pas

Le départ : Parking rue Anatole France

1. Depuis le **panneau d'appel**, suivre le balisage commun. À hauteur de l'hôtel, partir à gauche sur un large chemin en castine.
2. Laisser ce chemin et traverser la route. Suivre la petite route en direction des **« Grands Bruts »**.
3. Avant la première maison, tourner à droite et emprunter le large **chemin forestier**.
4. Traverser la route et continuer toujours tout droit sur le chemin en castine, en ignorant les 2 sentiers sur la droite qui mènent respectivement sur le parcours de la **boucle de Puyconteau**, et sur ceux des **boucles de Lauterie** et **des Fontaines**. Poursuivre la progression sur un sentier situé en fond de vallon, en léger faux plat montant.
5. Arrivé à une bifurcation, prendre sur la droite un virage en épingle et poursuivre jusqu'à la route.
6. Tourner à droite. Faire 40 m puis prendre à gauche en direction de **Caussade**. Prendre la route goudronnée. Laisser les dernières maisons puis entrer en forêt domaniale. Poursuivre tout droit sur le chemin en castine. Quelques centaines de mètres plus loin, vous verrez apparaître le **château de Caussade**. Contourner le château par la gauche puis prendre à droite et poursuivre le chemin forestier sur environ 700 m jusqu'au carrefour **(parking, aire de pique-nique et point de départ d'autres circuits de randonnée)**.
7. Tourner à droite en suivant les indications **« Boucle de Caussade »** et **« Boucle de la croix du Rat »**. Faire 30 m puis reprendre immédiatement sur la droite un chemin de terre. Continuer tout droit sur 1 km. Tourner ensuite à droite (toujours en direction de la **Boucle de Caussade**). Suivre la petite route sur 1,3 km. Arrivé au bas de la descente, continuer tout droit sur cette route sur environ 100 m. S'engager sur la droite sur un chemin forestier. Au bout de 300 m environ, prendre à gauche sur un sentier escarpé. La pente est relativement raide à ce niveau. Poursuivre sur le chemin en castine qui mène jusqu'à une route goudronnée.
8. Prendre à droite et arrivé devant le **château de Murat**, tourner à gauche. Continuer tout droit sur 600 m. À mi-distance, à l'intersection avec un chemin venant de droite s'opère la jonction entre les **boucles de Caussade, des Fontaines et de Lauterie**. Arrivé au bout, laisser cette route pour un chemin de terre. Traverser la **rue du Clos Fardeix** et poursuivre la descente sur 500 m.
9. Laisser le chemin qui part à gauche vers **Charriéras** et partir à droite. Au sortir de la pinède, traverser la route et remonter toute la **rue du 19 mars 1962**.
10. Au niveau du site d'orchidées sauvages, le balisage de la **boucle de Caussade** vous invite à poursuivre tout droit. Continuer sur la route goudronnée.
11. À l'intersection prendre en face et tourner à gauche au carrefour, pour rejoindre la fin du parcours de la **boucle de Puyconteau**.

« Très belle randonnée aux portes de Périgueux à travers la forêt, qui s'ouvre sur de beaux points de vue en ligne de crête. »

La ville de Trélissac

La ville de Trélissac, depuis bien longtemps traversée par la route nationale (RN) 21, était identifiée sous le nom de **Traillissac** sur la **carte de Cassini**, représentant la France entre 1756 et 1789.

Au 19e siècle, les bâtiments communaux, situés en zone humide, nécessitaient de nombreuses et coûteuses réparations. C'est alors qu'entre 1870 et 1874, un nouveau centre bourg dont l'église, le presbytère, la mairie, l'école, avec leurs dépendances et jardins, fut construit de l'autre côté de la route nationale 21, à la suite d'une proposition d'Alfred Magne et à ses frais. À la fin des travaux, Alfred Magne est devenu propriétaire des anciens bâtiments et terrains situés en bordure de l'Isle et sur lesquels il fera ensuite ériger le **Château Magne et son parc**.

En chemin : Le site de la **« forêt domaniale de Lanmary »** et ses alentours où les plus courageux des randonneurs apercevront le **château de Caussade**, constitue un poste avancé protégeant l'axe Limoges-Périgueux.

La construction de cette petite forteresse polygonale entourée de douves sèches remonte au début du 12e siècle. Le site **« vallée de l'Isle en amont de Périgueux »** est une **zone de prairies humides**. L'intérêt majeur de cette ZNIEFF réside dans la présence d'une espèce déterminante de plantes, la Jacinthe des bois (Hyacinthoides non-scripta).

De plus, un site sur lequel ont été observées vingt espèces différentes d'orchidées sauvages a été délimité et mis en valeur au nord du bourg de Trélissac.

Plus d'infos

Office de Tourisme Intercommunal du Grand Périgueux
204 Rue Laure Gatet – Lieu-dit Niversac - Saint-Laurent-sur-Manoire
24330 BOULAZAC-ISLE-MANOIRE - Tél. : +33 5 53 53 10 63

Mairie (Trélissac) : Place Napoléon Magne - 24751 TRÉLISSAC - Tél. : +33 5 53 02 76 76

À voir/À faire : Château de Lauterie, 15e et 17e siècles. Chartreuse de la Mothe. Château du Murat, 18e siècle. Repaire de Montignac, 18e siècle, au bord de l'Isle. Château de Caussade, 15e siècle, classé au titre des monuments historiques depuis 1945. Château Magne, 19e siècle, inscrit au titre des monuments historiques depuis 2004. Juste à côté du château Magne se trouve le vieux (ou petit) château de Trélissac, 17e siècle. Château de Septfonds, 18e siècle. Château de la Feuilleraie, 19e siècle. Église Notre-Dame-de-l'Assomption, les vestiges de l'ancienne église Notre-Dame-de-l'Assomption, 15e siècle, Chapelle des Maurilloux, 20e. GR 36 – GR 654.